Protocole d'accord concernant la réalisation et le financement de la nouvelle route du littoral entre Saint-Denis et La Possession et du tram-train entre Saint-Paul et la Mare (commune de Sainte Marie) dans le cadre du transfert des routes nationales à la Région

La sécurisation de la route du littoral entre Saint-Denis et La Possession et la création d'un tram-train à la Réunion ont fait l'objet d'un débat public en 2004.

Les études et les concertations ont été menées conformement aux décisions prises respectivement par l'Elat et le Région pour ces deux projets. Elles out pounts d'arrêter les décisions suivantes :

L'Etat et la Région se sont donn accordés su sécurisation de la route du litto constituée

de Saint-Paul, sur le littora ouest, à la Mere au nord, an desservant Le Port, Le Possession, le plateau de la Montagne, n' Denis et l'aéroport,

Le présent protocole a pour objet de définir les principes de réalisation et de financement de ces doux projets sur lesquels l'Etat et la Région s'accordent.

L'État et la Région conviennent donc des orientations suivantes :

Article 1er : Sécurisation de la route du littoral entre Saint-Denis et Le Passession

L'Etat schévera sous sa maîtrise d'ouvrage les travaux de sécur sation de l'acquelle route du littoral inscrits au volet routier du contrat de plan Eint-Région qui sera mené à son terme conformément à l'article 24 de la loi nº 2004-809 du 15 sufit 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Libres propos

L'art d'imaginer le monde idéal...

Roger Orlu, dans son "billet philosophique du 19 janvier 2007", pose la bonne question quand il se demande «comment résoudre les contradictions entre le monde des victimes d'un système social injuste et celui des privilégiés, pour créer une société harmonieuse et solidaire?». La réponse à cette question, dit-il, «est de la responsabilité à la fois des décideurs et de chaque citoyen».

Je n'ignore pas que la philosophie est l'art d'imaginer le monde idéal tel qu'il pourrait être. C'est un exercice nécessaire car seul capable d'inspirer aux responsables de tous niveaux et de tous bords la sagesse agissante qui permettra que les hommes tendent vers la «société harmonieuse et solidaire» à laquelle nous sommes nombreux à

Mais, notons le, la réponse proposée pèche par une grosse omission: aujourd'hui, en tout cas dans notre réalité réunionnaise, la grande contradiction vient du fait que des individus victimes d'un système social injuste s'attaquent, non pas au monde des privilégiés qui ont les moyens de se protéger, mais bel et bien à d'autres individus, tout autant qu'eux victimes du même injuste système social.

Cette «contradiction», vérifiable dans toutes nos villes, dans tous nos quartiers, relayée dans les pages que la presse réunionnaise consacre à ce qu'on appelle curieusement les "faits divers", rend nécessaire, à côté des outils d'éducation et de facilitation de l'insertion sociale, la présence d'une police dont le rôle, très variable, n'est pas toujours facile puisqu'elle est l'œuvre d'hommes.

Cette «contradiction» atteint le comble quand, par exemple, des pompiers et leur V.S.A.V. (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) peuvent être pris à partie par certains irresponsables qui se trouvent sur les lieux d'un accident. Que peut alors penser celui ou celle qui, blessé, vit encore et entend peut-être la «contradiction»?... Que doit penser le travailleur dont la petite voiture est retrouvée carbonisée? Que doit-elle aussi penser, la vieille dame dont le sac, à la sortie d'un bureau de poste, lui a été arraché? Et l'épouse ou la compagne violentée, tabassée? Et ce travailleur qui, il y a deux semaines de cela, voyant sur la route un jeune accidenté, s'arrête pour lui porter secours et tombe dans le piège tendu par trois autres comparses? Oui, que doit-il penser ce travailleur, sur son lit d'hôpital, dans le quartier des grands brûlés?

C'est vrai, le philosophe a raison de souligner qu'«à l'heure de la mondialisation, l'évolution prise par le capitalisme s'oriente de fait dans une direction où les conditions du respect de soi risquent d'être considérablement meurtries».

Mais s'oppose-t-il alors à celui qui écrivait ici même, le 9 janvier dernier, que «la population réunionnaise apprécie de vivre dans un État de droit, avec ses imperfections qu'il nous faut ensemble corriger»? Assurément pas, d'autant que nous ne faisons que rejoindre le philosophe qui dit que «l'une des questions majeures de notre époque est de conférer aux méprisés et aux exclus la force d'articuler leurs expériences dans l'espace démocratique». Aux méprisés, aux exclus, certes mais aussi aux victimes. A toutes les victimes surtout...

Et d'exemples, nous n'en manquons pas.

Raymond Lauret

Édito Solidarité avec

les Kenyans

Aujourd'hui s'ouvre à Nairobi la 7ème édition du Forum social mondial (FSM). Jusqu'à jeudi prochain, la capitale kenvane accueille à cette manifestation des dizaines de milliers de personnes du monde entier pour cinq jours de résistance au capitalisme pour bâtir un autre monde.

Durant ce rassemblement de militants syndicaux, politiques et associatifs, il y aura des débats sur les voies et moyens de changer la mondialisation, afin qu'elle soit au service de tous les humains. Ce rendez-vous international des altermondialistes a pour objectif de rendre équitables les rapports entre le Sud et le Nord de la planète. Mais aussi de renforcer le co-développement entre les peuples du

On voit à quel point ce FSM concerne La Réunion. Or, il se trouve qu'il démarre au lendemain de la signature de l'accord entre la Région Réunion et l'État sur le financement de deux grands projets réunionnais: le tramtrain et la nouvelle route littorale.

Quelque part, cet accord entre Paris et La Réunion est exemplaire. Car il intervient dans le cadre de relations de partenariat et non plus de domination, comme durant l'ère coloniale. Et il survient au terme de négociations longues et difficiles mais dans le respect mutuel du partenaire.

Autre marque de cet accord: il intervient entre des représentants politiques d'opinions différentes. D'ailleurs on a vu que le président de la Région Réunion était entouré hier à Matignon des représentants des autres collectivités réunionnaises concernées par les projets à financer. C'est cela qui fait que La Réunion gagne.

Dans cet esprit, nous saluons tous nos frères et sœurs du monde entier réunis à Nairobi. Solidarité avec les Kenyans de toujours et d'une semaine!

L.B.

Grands travaux de La Réunion

Ils ont rendu possible "l'impossible"

La rencontre qui a eu lieu hier matin à l'hôtel Matignon a pu à juste titre être qualifiée «d'historique»: le Premier Ministre, Dominique de Villepin et le président de la Région Réunion, Paul Vergès, ont signé l'accord de protocoles garantissant le financement pour la route littorale et pour le tram-train.

'accord signé hier à Matignon a réuni plusieurs ministres et plusieurs représentants des collectivités locales et territoriales de La Réunion, pour appuyer le «symbole fort», a dit le Premier Ministre, d'une décision qui représente un engagement historique de l'Etat à un niveau très important. N'en déplaise aux critiques qui n'ont pas manqué de se faire entendre depuis hier, l'Etat, en apportant 394 millions d'euros pour la route littorale et 435 millions d'euros pour le tramtrain, s'engage pour sept ans à un niveau qui correspond à près de la moitié des crédits qu'il consacre par an à toutes les infrastructures de transports du pays. Il correspond à 2,5 fois le coût du viaduc de Millau.

Cet engagement pour la période 2007-2013 regroupe deux infrastructures majeures, indispensables pour préparer l'avenir d'une île qui comptera un million d'habitants dans moins de 20 ans. La principale difficulté, dans les négociations engagées depuis plusieurs mois entre l'Etat et la Région était là: comment réaliser et financer ensemble deux chantiers majeurs dont le coût global s'élève à plus de 2 milliards d'eu-

Ce qui a longtemps paru impossible à faire a été scellé hier, par l'engagement mutuel des deux parties. La Région, en acceptant la compétence des routes nationales, met 191 millions d'euros pour la route littorale (sur les 930

millions du coût total) et 780 millions d'euros pour le tram-train, incluant le partenariat avec les privés – soit un engagement total de la collectivité à hauteur de 971 millions d'euros, ajoutés aux 829 millions d'euros apportés par

L'Europe a été sollicitée à hauteur de 230 millions d'euros au total. L'ensemble représente un effort public de haut niveau constituant la part la plus conséquente du financement du tram-train et près de 77% du financement de la route littorale, ne laissant qu'une portion réduite du montage total au concessionnaire de la route (215 millions d'euros), pour limiter au maximum la partie laissée à un futur péage.

L'essentiel, au moment de cette signature, est que la réalisation de ces grandes infrastructures a souligné Paul Vergès - vont couvrir par la commande publique «80% de l'activité économique et sociale» dans les prochaines années, couvrant la période des contrats en cours. Ce sont plus de 25.000 emplois pérennes dans les travaux publics, des formations à préparer pour le tram-train et pour la route littorale dans son nouveau tracé, comme cela a été fait pour la route des Tamarins. Les élus de La Réunion présents à Paris – de Nassimah Dindar, présidente du Conseil général à René Paul Victoria, député-maire de Saint-Denis ou Jean-Louis Lagourgue, président de l'association des maires, et les maires

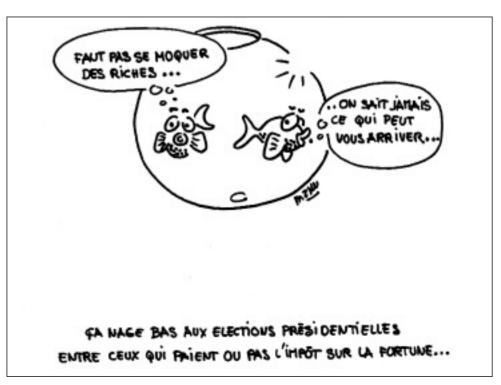
du Port et de la Possession témoignaient tous de l'importance de cet accord pour l'intérêt général de La Réunion.

Devant l'importance de l'événement, les Réunionnais auront remarqué que certains élus toutes tendances confondues ont su se hisser à la hauteur tandis que d'autres ne savaient qu'exprimer des regrets dépassés. Et que dire de la poignée de "has been" qui n'a pu que disparaître et se taire après avoir manœuvré pendant des mois contre les intérêts du pays?

L'accord signé hier marque une étape cruciale. Tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant. D'autres polémiques vont s'élever, auxquelles il faudra faire un sort le moment venu, dans l'exercice du débat démocratique. Pour l'essentiel, c'est la fin d'une longue controverse autour de ces infrastructures - dont la route littorale était le fleuron - décidées par le passé sans l'avis des Réunionnais ou contre leur avis, et qui nous ont coûté à tous des «décennies de drames», a rappelé Paul Vergès.

Cette époque est définitivement révolue. Était-ce si impossible que certains le disaient? A ceux-là, le président de Région apportait hier à ses détracteurs un démenti impérial: «Si c'est impossible, nous le ferons» a-t-il rappelé. C'est chose faite.

P. David



HISTORIQUE!

Extraits de l'allocution du Premier ministre Dominique de Villepin à l'occasion de la signature du protocole d'accord entre l'Etat et La Réunion concernant la réalisation et le financement de la nouvelle route du Littoral entre **Saint-Denis et La Possession,** et du tram-train entre Sainte-Marie et Saint-Paul.

Une rencontre, «un symbole fort»

Je me réjouis de vous recevoir, ici, à Matignon, et je vous remercie pour votre présence à Paris ce matin. (...) J'aurais souhaité me rendre à Saint-Denis pour conclure cet accord, comme vous m'y aviez invité, Monsieur le Président du Conseil régional. Même si cela n'a pas été possible, notre rencontre à Paris est un symbole fort. C'est le reflet de l'importance nationale de la décision que nous prenons ensemble aujourd'hui. Un investissement qui représente plus de 5 fois le montant du viaduc de Millau et plus des deux tiers du TGV Est, c'est une décision majeure qui engage la France tout entière.

Nous avons su conjuguer nos efforts

Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'action résolue que nous menons en faveur de La Réunion, avec François Baroin et l'ensemble du Gouvernement.

J'ai eu l'occasion d'exprimer la solidarité indéfectible entre La Réunion et la Nation tout entière lors de l'épidémie de chikungunya l'année dernière. (...)

Si, aujourd'hui, La Réunion a retrouvé son visage habituel, c'est parce qu'ensemble, nous avons su conjuguer nos efforts.

Toutes les collectivités réunionnaises se sont mobilisées au côté de l'Etat, et notamment des forces armées, dans la lutte anti-vectorielle. Les professionnels de santé du secteur public et privé ont fait preuve d'un dévouement et d'une conscience professionnelle exemplaires. Les Réunionnais ont pris toute leur part dans leur vie quotidienne à la lutte contre la prolifération des moustiques.

Ces efforts en faveur de La Réunion, nous devons les poursuivre. En matière de santé, d'abord. Même si c'est désormais sous une forme plus discrète, le chikungunya reste présent, à La Réunion comme dans tout l'océan Indien. D'autres maladies tropicales, parfois plus graves, peuvent également à tout moment atteindre l'île ou d'autres territoires français. Nous devons donc préparer l'avenir en nous organisant pour lutter durablement contre le chikungunya et les autres maladies émergentes. (...)

Nous avons renforcé les moyens des hôpitaux et des cliniques de La Réunion grâce au plan que j'ai présenté au mois de mai. Je me suis également engagé à créer un Centre hospitalier régional, qui verra le jour au premier trimestre 2007. C'est un projet auquel les élus locaux sont très attachés et pour lequel les communautés hospitalières du Sud et du Nord de La Réunion ont montré leur capacité à travailler ensemble. Nous avons décidé de mettre en place un service pérenne de lutte anti-vectorielle avec l'appui des communes et du Département. Ce chantier est déjà bien avancé. (...)

Enfin, nous avons jeté les bases du futur Centre de recherche et de veille sur les maladies émergentes de l'océan Indien. Le Conseil scientifique ainsi qu'un bureau provisoire ont été nommés, et nous avons lancé un appel à candidature internationale pour recruter le directeur du centre. (...) Le Centre de recherche et de veille sur les maladies émergentes de l'océan Indien placera la France aux avant-postes dans la lutte contre les maladies infectieuses.

La Réunion: des paysages parmi les plus beaux du monde

Nous devons aussi permettre au tourisme réunionnais de sortir de la crise qu'il traverse actuellement. Aujourd'hui, se rendre à La Réunion ne présente plus aucun risque et nous devons convaincre les touristes de revenir nombreux. Nous devons également amélior

Extraits de l'allocution de M. Paul Vergès, Président du Conseil régional de La Réunion.

Nous vivons aujourd'hui un moment dont nous devons mesurer la portée. Si le mot historique est parfois galvaudé, il est cette fois juste de dire que l'évènement que nous célébrons prendra place dans l'histoire de La Réunion. Avec la réalisation de ces deux infrastructures de la nouvelle route du Littoral et du tramtrain, nous engageons un effort considérable qui n'a de précédent dans l'histoire de La Réunion que la construction simultanée du chemin de fer et du port de La Rivière des Galets à la fin du 21ème

Si l'on raisonne sur la période actuelle, la nouvelle route du Littoral et le tram-train sont des investissements d'envergure nationale, comparable au Viaduc de Millau ou au TGV Est. Rapporté à l'échelle de La Réunion, le poids de ces investissements est tout à fait exceptionnel: avec l'achèvement de la route des Tamarins (1 milliard d'euros) dont la livraison est prévue pour début 2009, avec l'engagement des travaux du tram-train en 2008 (1,3 milliard d'euros) pour une livraison en 2013, avec parallèlement les travaux de la nouvelle route du Littoral (930 millions d'euros) pour une livraison prévue vers 2016, ce sont plus de 3 milliards d'euros (plus de 20 milliards de francs) d'investissements pour La Réunion, avec tous les effets induits sur l'activité économique et l'emploi: dans une île où la commande publique représente plus des deux tiers de l'activité, l'impact de ces opérations est évident, mais surtout, avec la garantie du déploiement de ces investissements sur une décennie, c'est tout le climat qui en est changé avec des perspectives d'un haut niveau d'activité assuré pour plusieurs

Avec par conséquent la garantie, pour les centaines de jeunes Réunionnais formés sur un chantier, de pouvoir se redéployer sur d'autres. C'est aussi la démonstration que les dispositifs d'aides existants, notamment la défiscalisation, peuvent être des leviers efficaces et décisifs lorsqu'ils sont dédiés à des infrastructures de développement.

Des grands chantiers pour le développement durable

Jamais une collectivité locale, grâce au partenariat avec l'Etat, n'aura eu à assumer la maîtrise d'ouvrage d'un tel niveau d'investissements; et jamais La Réunion, n'aura eu l'assurance de telles perspectives de développement: car, et c'est cela l'essentiel, ces grands chantiers s'inscrivent dans le cadre global du développement durable de La Réunion:

(...) Je n'insisterai pas sur le rôle vital de la route du Littoral, liaison entre les 2 poumons économiques d'une part, du port et d'autre part, de l'aéroport, ni sur les épisodes dramatiques jalonnant, depuis un demi-siècle, l'histoire de cet ouvrage. Après des décennies de drames et de controverses, la garantie enfin d'une solution définitive a une portée considérable.

Quant au tram-train, c'est la solution moderne et impérative de l'alternative au tout automobile. Le parc automobile actuel compte près de 33.000 véhicules; chaque année, près de 30.000 immatriculations nouvelles sont enregistrées. Sans sa réalisation, notre île est condamnée dans quelques années au "coma circulatoire", comme avait dit un Préfet de région. Le tram-train s'inscrit également dans le cadre d'une politique de structuration urbaine et d'aménagement du territoire. C'est pourquoi a été fait le choix du passage par le plateau de La Montagne pour la section entre Sainte-Marie et Saint-Paul; c'est aussi pourquoi nous avons en tête l'objectif du tram-train de Saint-Benoît à Saint-Joseph avec d'ores et déjà des études réalisées pour une prochaine section dans le

C'est pour toutes ces raisons que le tram-train inaugure une nouvelle ère pour la politique de déplacement et d'aménagement du

Suite en page 4



Un événement qui prendra place dans l'histoire de La Réunion

(suite de l'allocution Dominique de Villepin)

er l'offre. L'épidémie a mis en lumière certaines difficultés structurelles. Elle a montré que beaucoup reste à faire pour que La Réunion construise le secteur touristique qu'elle mérite. Votre département bénéficie de paysages parmi les plus beaux du monde, il a tous les atouts pour rivaliser avec les destinations touristiques les plus prestigieuses.

Nous prenons ensemble une décision essentielle pour l'avenir de La Réunion

3. Au-delà, nous devons donner à La Réunion les infrastructures indispensables à son développement.

Depuis 20 ans, l'Etat, la Région et le Département ont mis en place un partenariat efficace pour préparer l'avenir de l'île. C'est vrai en matière de gestion des fonds structurels européens. C'est vrai aussi en ce qui concerne les grands projets d'infrastructures. Je pense en particulier au chantier du transfert des eaux, qui permettra un développement plus équilibré de votre territoire. Sur ce chantier, comme sur les autres missions du Conseil général, notamment en matière sociale, l'Etat tiendra ses engagements aux côtés du Département, chère Nassimah Dindar.

Avec la convention que nous signons aujourd'hui, nous franchissons une étape supplémentaire. En faisant le choix de mener de front la construction d'une nouvelle route et du tram-train, nous prenons ensemble une décision essentielle pour l'avenir de La Réunion. D'abord parce que ce choix nous permet d'anticiper sur les besoins à long terme. Dans une quinzaine d'années, l'île comptera 1 million d'habitants. Si nous ne voulons pas être pris de court, nous devons accélérer dès maintenant la réalisation des infrastructures nécessaires.

Ensuite parce qu'en développant les modes de transport alternatifs à la route, nous nous engageons en faveur de l'environnement. C'est essentiel si nous voulons préserver la richesse naturelle du patrimoine naturel réunionnais. Enfin parce que le tram-train et la nouvelle route du Littoral seront un atout précieux pour l'attractivité du territoire réunionnais et le bon fonctionnement de son économie.

Une décision prise ensemble, dans un esprit de dialogue et de partenariat

Cette décision, nous l'avons prise ensemble, dans un esprit de dialogue et de partenariat.

Nous avons veillé à partager les responsabilités. L'État continuera d'assumer les conséquences des décisions qu'il a déjà prises pour l'actuelle route du Littoral. La Région, pour sa part, accepte d'assumer la responsabilité de la construction et de la gestion de la nouvelle route. Les communes auront aussi tout leur rôle à jouer: je sais, Messieurs les maires, que vous saurez tirer pleinement parti de ces équipements pour lancer des projets au service de vos administrés.

Nous avons également veillé à équilibrer le financement de ces projets. Chacun prendra sa part à l'effort. La Région contribuera pour 971 millions d'euros. L'Etat investira quant à lui 829 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les mesures de défiscalisation dont pourront bénéficier les entreprises du chantier. C'est un investissement considérable: plus d'une année du budget routier national. Nous avons cependant veillé à ce que ces montants restent raisonnables. Pour cela, nous avons sollicité les fonds européens à hauteur de 130 millions d'euros avant 2013 et 100 millions d'euros après cette date. (...) Nous avons également décidé ensemble de mettre en place un péage routier, dont le coût restera limité pour les usagers. Cela permettra à la Région de conserver des marges de manœuvre sans augmenter les impôts, et notamment la taxe sur les carburants. Elle pourra ainsi poursuivre la réalisation de projets importants, en particulier pour le Sud et l'Est de La Réunion. (...) Au cours de l'année passée, nous avons réalisé un effort de solidarité sans précédent en faveur de La Réunion. Cette année, nous franchissons une nouvelle étape. Le protocole que nous signons aujourd'hui s'inscrit dans une volonté forte de donner un nouvel élan au développement de l'île. Il est la preuve de notre vision et de notre ambition commune pour l'avenir de La Réunion, une ambition à la hauteur de celle que nous avons pour toutes les régions de notre pays. Il marque aussi notre attachement et notre confiance à l'égard d'une terre profondément française, d'une terre qui partage cet idéal de justice et de fraternité qui est au cœur de notre République.

(suite de l'allocution de M. Paul Vergès)

de La Réunion et qu'il jouera, durant ce siècle qui commence, un rôle aussi important que celui du chemin de fer à l'époque de l'économie de plantation et de l'industrie sucrière à la fin du 19ème siècle. (...)

Et ce au moment où notre île aborde une période décisive avec la mise en œuvre du contrat de projet Etat/Région et des Programmes opérationnels européens sur la période 2007-2013: la simultanéité entre ces deux programmes pluriannuels et la programmation de ces grands chantiers représentent une nouvelle étape dans la construction du développement durable de La Réunion.

L'édification d'un socle de développement

(...) Aménagement du territoire avec les endiguements des ravines à l'heure où les aléas climatiques commandent une politique de prévention des risques, irrigation avec le chantier du basculement de l'eau, équipements scolaires collèges, lycées, université, émergence de pôles d'excellence avec notamment le Cyclotron et le Centre de recherche et de veille sur les maladies émergentes, ou encore Pôle de compétitivité en agro-nutrition en milieu tropical, (...) énergies renouvelables avec l'objectif de l'autonomie énergétique à l'horizon 2025, Nouvelles technologies de l'information et de la communication avec les infrastructures en matière de haut débit, (...) équipements sportifs et culturels avec le projet phare et emblématique de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise...

L'édification de ce socle de développement doit permettre désormais à La Réunion de se projeter dans le long terme pour affronter les défis modernes découlant de la mondialisation de l'économie: c'est dans cette perspective que la Région a pris l'initiative de l'élaboration d'un Plan Réunionnais de Développement Durable à 25 ans, se projetant sur l'horizon 2030, où la population active aura atteint le nombre de 444.000, soit 50% de plus qu'aujourd'hui.

Ce plan se fonde sur la valorisation des atouts propres de La Réunion pour affronter le défi de son ouverture au monde, dans un environnement géo-économique en pleine mutation avec l'émergence, dans le bassin indocéanique, des géants du 21ème siècle, la Chine et l'Inde, ou dans son environnement immédiat, avec la communauté des îles de la Commission de l'Océan Indien, qui représenteront, en 2025, 35 millions (...).

C'est en prenant en compte les facteurs fondamentaux de la progression démographique et de la mondialisation que l'économie réunionnaise doit se préparer à trouver sa place dans les APE (Accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays ACP) où à anticiper les échéances du prochain règlement sucrier.

Lorsqu'il y a une volonté politique et une vision, il y a toujours un chemin et une voie ouverte sur l'avenir

Ces perspectives ouvertes ne doivent pas occulter les problèmes urgents ou récurrents auxquels est confrontée la société réunionnaise: le logement, avec l'exigence de doubler le rythme de construction de logements sociaux pour faire face à la demande, l'illettrisme, qui marginalise près de 150.000 de nos compatriotes et bien évidemment l'emploi, avec un taux de chômage encore 3 fois supérieur à la Métropole, malgré le dynamisme de l'économie.

C'est en ayant à l'esprit tous ces éléments que nous mesurons l'importance de l'accord que nous scellons aujourd'hui: grâce à une volonté politique sans faille, grâce à la qualité du partenariat entre l'Etat et les collectivités réunionnaises, nous avons pu surmonter les obstacles, consentir les efforts nécessaires et faire prévaloir l'intérêt général. Je voudrais rendre hommage au travail accompli par les services de l'Etat à La Réunion sous la responsabilité du Préfet, avec le soutien constant des cabinets ministériels, celui des services des collectivités réunionnaises et en définitive l'esprit de partenariat qui a toujours prévalu et qui a permis de concrétiser la volonté partagée d'aboutir à un accord, répondant à l'attente légitime de la population. Cette victoire de la détermination qui permet aujourd'hui à La Réunion d'opérer, avec le soutien de l'Etat, un saut qualitatif, montre que lorsqu'il y a une volonté politique et une vision, il y a toujours un chemin et une voie ouverte sur l'avenir.



Intervention de Dominique Perben, Ministre du Transport

Deux projets majeurs

e protocole que le Premier ministre et le Président de la Région (ont signé) marque une étape très importante pour l'Île de La Réunion. En effet, il prévoit la réalisation de deux projets

1) une nouvelle liaison routière sécurisée entre Saint-Denis et la Possession

2) un projet de tram-train

Ces deux opérations, dont le coût total dépasse 2 milliards d'euros, répondent à des enjeux très forts pour l'île: La Réunion compte aujourd'hui près de 800.000 habitants; elle en comptera 1 million d'ici 2030. Or, peu d'espaces sont urbanisables; les habitants doivent donc pouvoir circuler d'une commune à l'autre.

La route du Littoral relie Saint-Denis à La Possession. Elle constitue une artère vitale entre le port de l'île et la capitale, une artère empruntée par plus de 55.000 véhicules par jour. Située au pied d'une falaise de 80 mètres, elle est menacée par les chutes de pierres. Bien sûr, l'État et la Région ont mis en place un important programme de sécurisation qui comporte la pose de 450.000 mètres carrés de filets. Mais ces protections ne peuvent pas lutter contre de grands effondrements comme celui, dramatique, qui s'est produit le 24 mars dernier et qui a coûté la vie à 2 Réunionnais. Les experts internationaux qui ont examiné la question ont conclu: on ne peut ni prévoir, ni anticiper ces phénomènes; il faut donc écarter la route de la falaise.

Pour trouver une solution définitive de mise en sécurité de cet axe vital et incontournable, je me suis rendu le 11 avril dernier sur place. Conformément à la demande du Premier ministre et en plein accord avec François Baroin et l'ensemble des élus, nous avons décidé d'accélérer le calendrier des décisions. Bien sûr, les services de l'équipement ont été mobilisés pour finir au plus vite les travaux de l'actuel contrat de plan. Mais il fallait aussi que les études des différentes solutions soient finalisées pour que la concertation permette enfin de trancher.

Préparer l'avenir de l'île

J'ai donc demandé qu'on arrête la solution technique à l'été. C'est effectivement ce qui a été fait et, après la délibération de la région en faveur de la solution dite "B1", j'ai arrêté, le 24 août dernier, le choix technique de cette nouvelle route du Littoral

Il nous restait alors à régler la question du financement. Les échanges entre la Région et le Gouvernement ont été particulièrement intenses pour répondre à la question suivante: comment réaliser simultanément deux opérations majeures dont le coût est celui des plus grands chantiers

menés dans notre pays? C'est grâce à un effort des deux parties, la Région acceptant notamment le transfert des routes, mon ministère contribuant à un niveau très important, que nous avons réussi à trouver un accord.

Cet accord (a été) scellé par la signature du protocole qui prévoit la réalisation simultanée des deux opérations — ce que personne ne croyait possible, il y a encore quelques mois. L'État mobilise pour sa part 725 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter 104 millions de reversement de TVA. Cet effort considérable témoigne de la solidarité nationale pour La Réunion. C'est donc tout l'enjeu de ce protocole: sécuriser un axe vital pour La Réunion, apporter, grâce au tramtrain, une réponse complémentaire pour les déplacements des Réunionnais, bref, préparer l'avenir de l'île et mettre fin à une situation d'insécurité particulièrement pénible pour tous les habitants.



>> Réactions

• Éric Delorme,

Parti Socialiste Réunionnais

Une signature historique

«Devant nos problèmes de déplacements et l'impatience grandissante manifestée par la population, devant le risque patent à terme du "coma circulatoire", PSR qui a contribué dès 2004 au débat "Comment mieux se déplacer demain", salue le protocole d'accord qui a été signé ce jour (hier - NDLR) entre le Premier ministre et le président de la Région.

Cette signature historique dépasse les clivages politiques en mettant en avant l'intérêt supérieur de La Réunion: c'est La Réunion qui gagne

A la veille d'échéances électorales importantes de 2007, cette signature au plus haut sommet de l'État revêt une dimension importante pour le développement de notre département, notamment en termes de sécurisation de l'axe Saint-Denis/La Possession, d'amélioration de nos déplacements, de dynamisation de l'activité économique et surtout de créations d'emplois.

A travers cette signature historique, les deux grands projets (route du Littoral et tram-train) entrent dans leur phase de réalisation dans le prolongement de la route des Tamarins.

Pour PSR, à présent, place à la responsabilisation de tous les acteurs pour mettre en œuvre rapidement les études et la programmation des travaux dans les meilleurs délais. Il n'y a plus de temps à perdre.»

Christophe Payet,

Maire de Petite-Ile

L'esprit de rassemblement

Je me félicite de la signature de cet accord qui a une portée historique pour notre île.

Chacun doit bien mesurer le niveau tout à fait exceptionnel des engagements financiers tant pour la réalisation du tram-train que pour la reconstruction de la route du Littoral, l'une et l'autre attendues par la population.

Les sommes mobilisées sont sans égal dans aucune autre région française et contribueront durablement au développement économique et à la création d'emplois.

Je tiens aussi à saluer l'esprit de rassemblement du Président Paul Vergès dans la conduite de cette négociation. Le dépassement, par toutes les parties et l'ensemble des partenaires, des clivages partisans aura permis la prise en compte de l'intérêt général.

S'agissant plus précisément du tram-train, je sais que la Région Réunion projette son prolongement jusqu'à Saint-Joseph, comme l'a confirmé le Président Vergès dans son allocution à Matignon ce matin (hier — NDLR).

Cela est important pour le Sud.

Je sais que ce projet se réalisera à terme comme ont été tenus les engagements concernant la déviation de Grand Bois dont les travaux vont prochainement commencer.

Excuses

Jeudi soir, nous avons recu une information de RFO selon laquelle, à l'issue des cérémonies de signature des contrats État-Région, le Premier Ministre refuserait de s'exprimer. Cette information, insistant sur le côté surprenant de ce refus, nous a été communiquée par un responsable de RFO-Réunion.

Nous sommes désolés que cette information

ait pu troubler nos lecteurs, alors que la plus grande partie du journal porte sur l'aspect positif de la signature entre l'Etat et la Région concernant le financement de la Route Littorale et le Tram-Train, mettant en relief le caractère historique d'un tel événement.

En tout état de cause, les reportages de RFO-Réunion de cet événement d'une part et, d'autre part, après les signatures et les discours. le fait que Paul Vergès et le Député-Maire Réné-Paul Victoria répondent - ensemble -aux questions d'André Berton de RFO-Paris, auront constitué les prolongements marquants de

Nous prions donc nos lecteurs ainsi que les acteurs de cette journée historique pour notre île, de bien vouloir excuser cette maladresse qui vient bien involontairement contredire sur ce point tout le travail d'information fait par notre journal.

La Rédaction